

## Séance du 20 avril 2016

Lecture par M. LEVEQUE du compte rendu de la séance du 18 mars 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

**-APPROUVE** les comptes de gestions du budget principal et forêt du receveur de l'exercice 2015.

**-APPROUVE** les comptes administratifs du budget principal et du budget forêt de l'exercice 2015

<b>Budget Principal</b>	dépenses	recettes
Fonctionnement	1 234 885.83	1 428 110.88
investissement	233 928.96	187 701.38
<b>Budget Forêt</b>	dépenses	recettes
Fonctionnement	148 321.19	53 689.13
investissement	4 878.40	0

**-APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2015 :

### Budget forêt

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (art. 1068) : 1 949.35 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 39 036.18 € (Recettes Fonctionnement)

Solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001) : 1 949,35 € (Dépenses d'investissement)

### Budget Principal

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (art. 1068) : 203 149.57 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 254 250.61 € (Recettes Fonctionnement)

Solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001) : 187 785.92 € (Dépenses d'investissement)

**-APPROUVE** le budget principal et du budget forêt de l'exercice 2016

<b>Budget Principal</b>	dépenses	recettes
Fonctionnement	1 468 115.27	1 468 115.27
investissement	1 887 210.79	1 887 210.79
<b>Budget Forêt</b>	dépenses	recettes
Fonctionnement	184 247.29	184 247.29
investissement	7 249.35	7 249.35

**- FIXE** les taux des taxes locales comme suit ;

- Taux de taxe d'habitation : **8,41 %**
- Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : **11,10 %**
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : **20,62 %**

**-DECIDE** de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée section B 219 de 8 a 79 ca située 1 Allée des Alouettes pour un prix fixé à 147 000 € suite à la demande de Maître CUNRATH, notaire à Châtel-sur-Moselle

## **Questions diverses :**

Information sur l'achat des 2 dernières parcelles située route d'Hadigny (courrier envoyé à Me Cunrath)

La mairie sera fermée le vendredi 6 mai (Pont de l'Ascension) moyennant un jour de congés ou heures supplémentaires

Au bout de la rue de Verdun, les castors arrachent les arbres

Information par Monsieur le Maire du rendez vous avec M. Heinrich du devenir de la « Résidence »

Pour la perception le contrat de location se termine fin mai = réflexion à mener

Information sur l'agenda partagé, demande des dates des réunions Maire/adjoints et des commissions

Discussion sur la maison médicale de Nomexy et sur la DVIS

Séance levée à 22 h 30